

Par Claude Muller

L'exil de Mathias Poncet de la Rivière, prince-évêque de Troyes à Murbach

Né à Paris le 20 juin 1707, chanoine à Angers en 1721 à l'âge de quatorze ans grâce à l'entremise de son oncle, Michel Poncet de la Rivière, évêque du lieu, Mathias Poncet de la Rivière est nommé au siège épiscopal de Troyes le 2 avril 1742, où il s'illustre dans la lutte contre le jansénisme. Mais son autoritarisme, sa vie dissolue, ses imprécations contre la monarchie lui valent d'être exilé d'abord à Méry, puis à Murbach. Son épiscopat a fait récemment l'objet d'une lumineuse étude de Bernard Muller¹, quasi exhaustive.

Murbach², ancienne abbaye bénédictine au fond d'un vallon vosgien, est, au moment où Poncet de la Rivière doit s'y rendre, en passe de se transformer en chapitre équestre et les religieux préparent leur transfert de Murbach à Guebwiller, quasiment déjà dans la plaine d'Alsace. Le nouveau prince-abbé de Murbach est Casimir de Rathsamhausen depuis la mort du cardinal Armand de Rohan Soubise, le 28 juin 1756. Celui-ci se donne pour mission la transformation de Murbach en

chapitre équestre. Le 25 août 1756, Rathsamhausen écrit au prince-évêque de Bâle, Joseph Rink de Baldenstein, de qui Murbach relève spirituellement : « La construction de la nouvelle église me tient à cœur. Dieu veuille que cet établissement soit pour sa gloire. »

Selon Bernard Muller³, Mathias Poncet de la Rivière quitte Méry-sur-Seine le jeudi 5 août. Il arrive à Troyes vers les quatre heures de l'après-midi, descend à l'évêché, puis quitte la ville, accompagné par Zacharie Goeffroy. L'évêque passe la nuit à Vendeuvre. Le lendemain, il couche à Langres et de là il se rend à Murbach. Le 11 septembre, Poncet de la Rivière s'adresse au prince-évêque de Bâle⁴, depuis Guebwiller : « La Divine Providence et la volonté de mon Souverain m'ayant appelé à l'abbaye de Murbach pour y rester jusqu'à nouvel ordre, mon premier soin est de vous présenter mon hommage, de vous assurer de mon profond respect et de vous supplier de me mettre au nombre de vos ouailles pour lesquelles vous implore la miséricorde de Dieu. Je me crois dispensé, Mgr, de vous rendre compte du principe de ma disgrâce. Le détail ne pourrait que redoubler la peine que vous ressentez sûrement des troubles qui agitent l'Église de France et je ne pourrais l'entreprendre sans renouveler la douleur inséparable du sacrifice qu'il m'a fallu faire au moment où l'on m'a arraché à mon Église. Je me borne donc, Mgr, de vous prier de me regarder comme un de vos diocésains, à m'honorer de vos bontés, à vous souvenir de moi dans vos saintes prières. »

1 Bernard MULLER, *Mathias Poncet de la Rivière. Essai sur l'épuration du jansénisme dans le diocèse de Troyes*, Éditions Domont, 2006, p. 163.

2 Claude MULLER, « Un curieux binôme. Les abbayes du Murbach et de Lure de part et d'autre des Vosges au XVIII^e siècle », dans *Dialogues Transvosgiens*, 2008, n° 23, p. 75-98.

< **Ordonnance de l'évêque de Troyes, Mathias Poncet, concernant la discipline ecclésiastique, 3 janvier 1755, chez J.B.F. Boullierot, libraire de Monseigneur l'Évêque.**

(Arch. dép. Aube, 1 J 484.)

3 Bernard MULLER, *op. cit.*, p. 135.

4 Arch. ancien évêché de Bâle à Porrentruy, A 50a. La date pose problème. Ne serait-ce pas août ?